

d'Elgin-Est dans une élection complémentaire, puis réélu aux élections générales, nous a été soudainement enlevé et nous avons de ce côté-ci de la Chambre un siège de vacant autrefois occupé par un ami cher, non seulement à l'ancien ministère conservateur, mais aussi au gouvernement d'Union.

M. Marshall n'a jamais pris une part bien active dans les délibérations de la Chambre. C'était un homme hautement honorable, doué de dispositions excellentes pour les affaires, et c'est en exerçant ces qualités qu'il a fait son devoir avec ses collègues. Je suis sûr que la députation en général se joindra à moi pour déplorer sa mort et pour adresser à sa famille nos vives condoléances et nos très sincères regrets.

Depuis la dernière session du Parlement, la mort nous a aussi enlevé un autre de nos membres dans la personne du représentant de la division Saint-Jacques de Montréal (M. L. A. Lapointe), homme avec qui j'ai eu des rapports moins intimes, mais qui, jeune encore lors de son décès, avait déjà rendu à sa ville natale de multiples services dans nombre de positions les plus élevées.

Ces deux hommes sont partis d'avec nous. Ils étaient ici hier, ils n'y sont plus aujourd'hui. Ce sont là des événements propres à nous faire réfléchir sur la valeur que nous attachons à la vie et à ses buts. Cette vie qui nous est donnée est pleine de réalités et de vanités et, à mesure que nous avançons en âge, ces dernières prennent, ce me semble, beaucoup plus de place dans nos préoccupations que les réalités, et nous poursuivons beaucoup de choses vaines quand notre vie devrait être consacrée à la recherche de choses réelles.

Puissent ces événements apprendre à chacun de nous que la vie est courte, que ses obligations sont grandes, lourdes ses responsabilités et qu'il nous sied, plus particulièrement à titre de représentants du peuple, de bien remplir notre fonction dans notre courte marche vers l'éternité.

L'hon. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, me sera-t-il permis d'ajouter mes hommages à ceux que le premier ministre intérimaire vient d'adresser à la mémoire de nos deux collègues défunts. Ils appartenaient à deux provinces différentes et ils représentaient dans cette Chambre des partis opposés, mais tous les deux avaient ceci en commun, qu'une part considérable de leur vie a été consacrée au service public.

Ces deux députés ont prouvé qu'ils comprenaient le devoir public comme le comprennent ceux-là seuls qui sont prêts à faire face aux responsabilités et aux obligations de la vie publique.

M. Lapointe, qui a figuré dans les rangs de la députation libérale une dizaine d'années, a passé une grande partie de son temps au service de son pays comme député et au service de sa ville comme échevin. Il fut, durant seize ans, un des membres les plus importants du conseil municipal de Montréal, pendant seize ans il a présidé la commission des Finances, il fut même candidat à la mairie, et durant toute sa carrière municipale les affaires financières de la ville furent conduites avec toute l'efficacité et l'intégrité qu'il fallait pour satisfaire les citoyens les plus exigeants.

M. Marshall, qui siégeait de l'autre côté de la Chambre, nous était connu, a dit avec raison mon très honorable ami, non seulement par la fidélité et l'importance des services qu'il a rendus au public, mais aussi par les efforts qu'il a faits pour établir la plus précieuse de nos industries. Nous sommes, sans doute, unanimes à exprimer aux parents et amis de nos défunts collègues la profonde sympathie de cette Chambre au sujet de la mort soudaine et inattendu de ces deux honorables députés.

DEMISSION DU JUGE ROBSON, PRESIDENT DE LA COMMISSION DU COMMERCE.

L'hon. CHARLES MURPHY: Le Gouvernement se propose-t-il de nous expliquer la démission du juge Robson comme membre du tribunal du commerce, et, dans l'affirmative, quand?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Les documents à ce sujet seront déposés en temps opportun.

LA CONVENTION RELATIVE AU RACHAT DU GRAND-TRONC.

L'hon. MACKENZIE KING: La presse mentionne que les actionnaires du Grand-Tronc ont approuvé la partie du contrat qui a rapport à l'arbitrage. Le gouvernement a-t-il l'intention de déposer, sans retard, copie de ce contrat?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Oui.

VISITE DE LORD JELLCOE A OTTAWA.

L'hon. MACKENZIE KING: Le premier ministre intérimaire peut-il nous dire si le gouvernement se propose de faire une déclaration officielle au sujet de la récente vi-